

Communauté de communes Berg & Coiron (Ardèche)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Le rapport d'activité présente les décisions et actions engagées dans chaque domaine de compétence. Il donne une vision d'ensemble des actions conduites par la communauté de communes dans les services quotidiens et présente l'avancée des projets d'intérêt communautaire.

La réalisation du rapport d'activité répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) d'adresser annuellement aux Maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la communauté de communes.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019, le rapport d'activité est adressé à l'ensemble des membres des conseils municipaux des Communes membres.

Légendes des photos en page de garde :



Aménagement de la cour du Lieu d'Accueil de la Petite Enfance : réalisation d'une barrière pour séparer les espaces LAEP / RAM / Crèche. Réalisation par les services techniques Berg & Coiron



Nouvelle signalétique des sentiers de randonnée pédestre



10 novembre 2021 : Visite de Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet en Berg & Coiron
Etape devant le local « Petite Ville de Demain » à Villeneuve-de-Berg

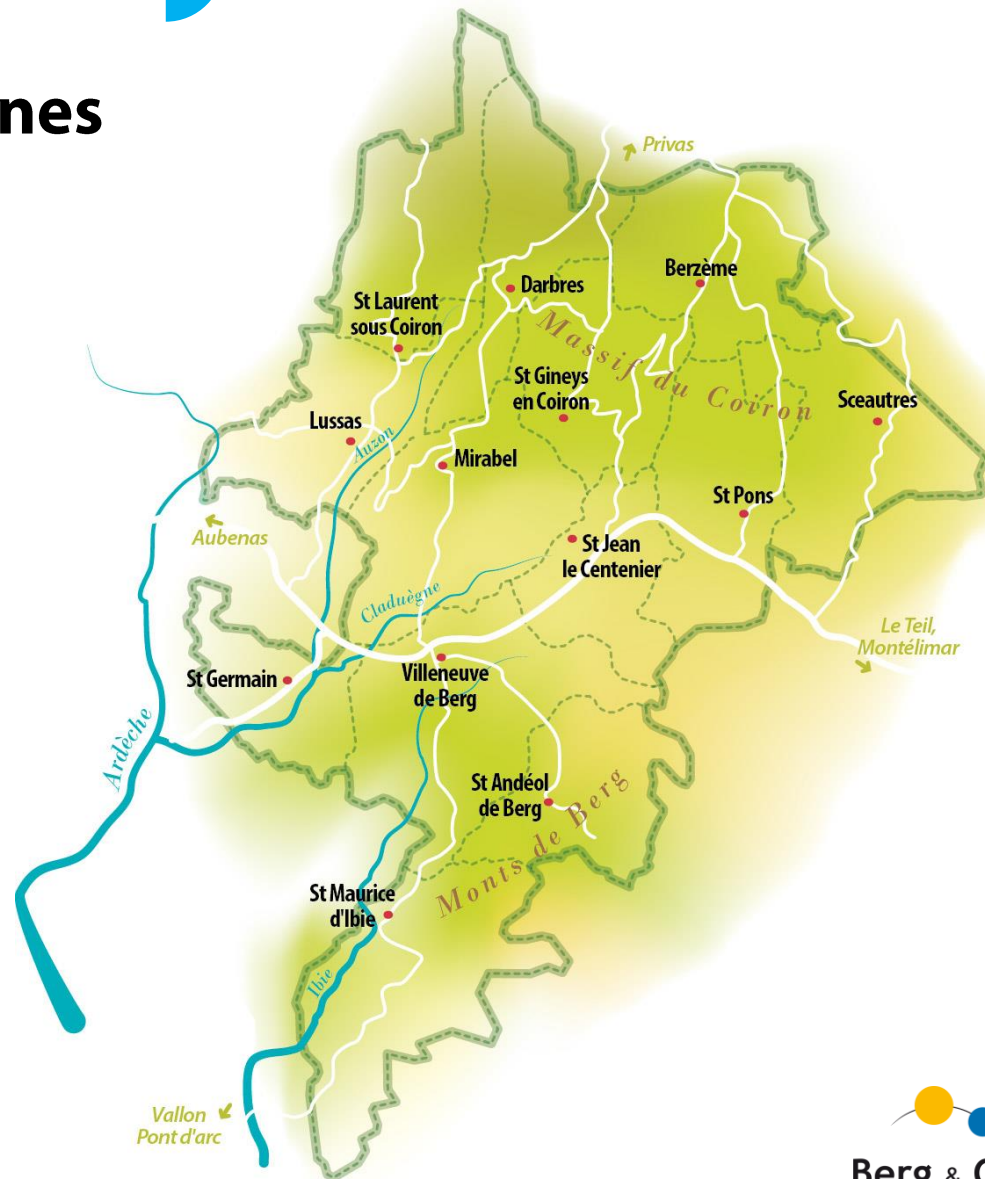
Sommaire

➤ Présentation de la communauté de communes -----	4
➤ Les faits marquants de l'année 2021 -----	22
➤ Revue des actions et avancement des projet en matière de :	
➤ Aménagement de l'espace -----	23
➤ Développement économique et touristique -----	27
➤ GEMAPI -----	38
➤ Collecte et traitement des déchets -----	39
➤ SPANC -----	41
➤ Environnement -----	42
➤ Logement et du cadre de vie -----	43
➤ Action sociale -----	44
➤ France Services -----	52
➤ Zoom sur les services techniques -----	53
➤ Supports de communication -----	54
➤ Glossaire -----	55

Les communes membres

**La communauté de communes
Berg & Coiron regroupe
treize communes :**

- **Berzème**
- **Darbres**
- **Lussas**
- **Mirabel**
- **Saint-Andéol-de-Berg**
- **Saint-Germain**
- **Saint-Gineys-en-Coiron**
- **Saint-Jean-le-Centenier**
- **Saint-Laurent-sous-Coiron**
- **Saint-Maurice-d'Ibie**
- **Saint-Pons**
- **Sceautres**
- **Villeneuve-de-Berg**



Le territoire

Située à **mi-chemin entre la Vallée du Rhône et le bassin d'Aubenas**, la communauté de communes Berg & Coiron profite d'un territoire bien desservi, **traversé par la RN 102**. Autour du bourg-centre, Villeneuve-de-Berg, qui compte 3.200 habitants, le territoire est semi-rural, culminant à 1.000 mètres d'altitude sur le plateau du **Coiron** et s'étendant au sud dans la **Vallée de l'Ibie**.

Le territoire de la communauté de communes a une fonction résidentielle forte avec toutefois un taux d'emploi (rapport entre le nombre d'emploi et le nombre d'actifs occupés résidant sur le territoire) relativement élevé (78%). L'agriculture et la santé (Hôpital local Claude Déjean) constituent les principaux viviers d'emplois.

Berg et Coiron, c'est une identité forte avec des éléments patrimoniaux remarquables : la Bastide Royale de Villeneuve-de-Berg, le Coiron, le Neck de Sceautres, l'Oppidum de Jastres, la Vallée de l'Ibie, les Balmes de Montbrun...

Ce sont aussi des paysages : l'élevage sur le plateau et sur les contreforts du Coiron, les vignes de la plaine de Lussas / Mirabel et de la vallée de l'Ibie, des terrasses et des clapas par-ci par-là, empreinte d'une activité agricole encore très présente, quelques forêts,

Dans cet environnement déjà bien favorable, les collectivités assurent à leur niveau les conditions pour favoriser l'emploi et le développement économique, et une offre de services.

La communauté de communes a été créée par arrêté préfectoral du 4 décembre 2003.

Annuaire des services

ACCUEIL ET PÔLE ADMINISTRATIF :

Hôtel Malmazet - 33 Grand Rue - VILLENEUVE DE BERG

04 75 94 07 95

contact@bergetcoiron.fr

SERVICES TECHNIQUES :

490 Rue des dévideuses – ZA Lucien Auzas - LAVILLEDIEU

→ **COLLECTE DES DECHETS, ENTRETIEN SENTIERS, ZA, etc.**

04 75 38 64 73 - 06 89 28 57 55

servicestechniques@bergetcoiron.fr

→ **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

(SPANC) :

04 75 94 07 95

spanc@bergetcoiron.fr

ESPACE SERVICES PUBLICS :

42 route nationale - VILLENEUVE DE BERG

→ **FRANCE SERVICES**

04 75 07 57 67 espaceservicespublics@bergetcoiron.fr

→ **ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE**

04 75 88 11 27 centremultimedia@bergetcoiron.fr

LIEU D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE :

135 Rue Lazare Durif - VILLENEUVE-DE-BERG

→ **CRÈCHE MULTI-ACCUEIL :**

04 75 37 58 44 creche@bergetcoiron.fr

→ **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**

→ **ESPACE INFO FAMILLES**

→ **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS :**

09 79 73 53 25 rpe@bergetcoiron.fr

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL :

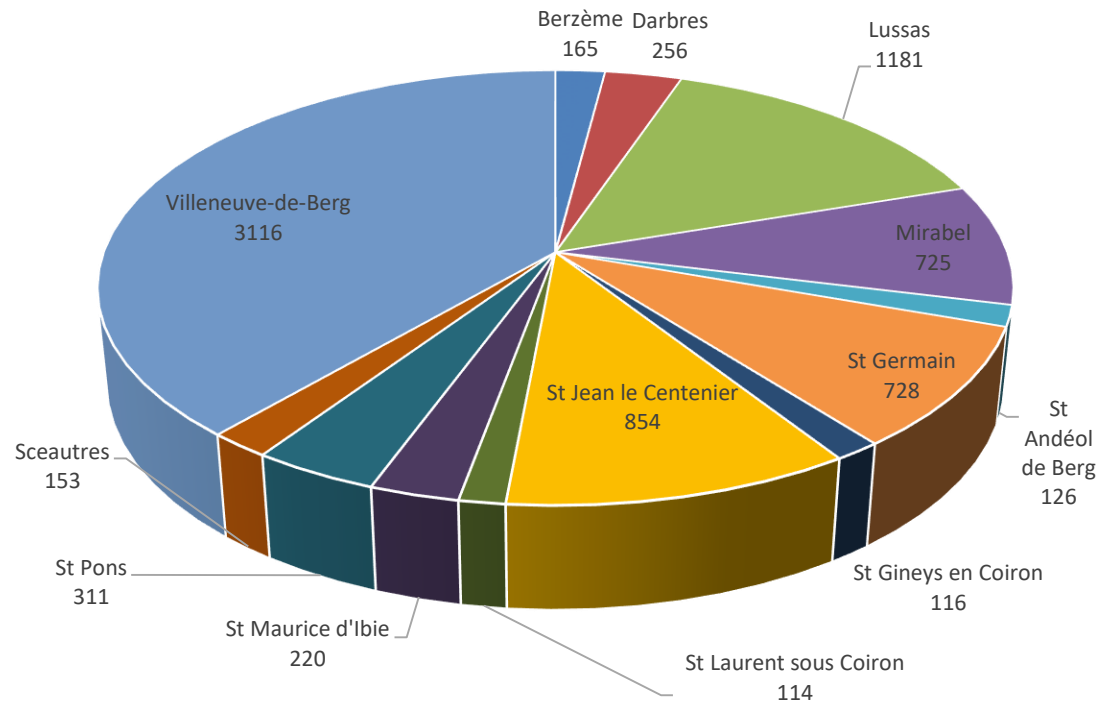
3 route de Lavilledieu - LUSSAS

04 75 94 31 43 - 06 07 91 05 89

centredeloisirs@bergetcoiron.fr

La population

► **Population totale :**
8.065 habitants au 1er janvier 2022
(données INSEE – population totale 2019)



EVOLUTION DE LA POPULATION (avec le périmètre actuel)

Population légale	
2012	7 436
2013	7 586
2014	7 695
2015	7 802
2016	7 841
2017	7 901
2018	7 985
2019	8 065

Compétences

📌 Rappel : le « principe de spécialité »

Un EPCI n'a pas, contrairement à ses communes membres, de compétence générale. Il ne peut donc exercer que les compétences qui lui ont été explicitement transférées soit par la loi, soit par ses communes membres et qui, de ce fait, figurent dans les statuts

(art. L5214-16 du CGCT)

Les communautés de communes exercent de plein droit au lieu et place des communes les compétences transférées dans les domaines suivants :

Compétences obligatoires :

- 📌 Aménagement de l'espace
- 📌 Développement économique et touristique
- 📌 GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- 📌 Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 📌 Collecte et traitement des déchets
- 📌 Assainissement des eaux usées
- 📌 Eau et assainissement (avec un report possible jusqu'à 2026)

Elles peuvent en outre exercer des compétences dans les domaines suivants : ☆ *Celles exercées par Berg & Coiron*

- 📌 Protection et mise en valeur de l'environnement ☆
- 📌 Politique du logement et du cadre de vie ☆
- 📌 Politique de la ville
- 📌 Voirie ☆
- 📌 Equipements culturels et sportifs ☆
- 📌 Action sociale ☆
- 📌 Convention France Services

Eventuellement des compétences facultatives.

Pour chaque domaine, le conseil communautaire définit ce qui relève de la compétence du groupement. Le reste demeure de la compétence des communes membre. L'intérêt communautaire est précisé dans les statuts de la communauté de communes, approuvés par le conseil communautaire et entériné par les conseils municipaux à la majorité qualifiée.

Les compétences / les statuts

Les statuts de la communauté de communes Berg & Coiron précisent les limites de ses compétences dans chacun des domaines. Ils sont téléchargeables sur le site internet www.bergetcoiron.fr

Bloc de compétence	Déclinaison Berg & Coiron	Mode opératoire
Aménagement de l'espace	SCoT Soutien à l'agriculture Entretien des sentiers de randonnée	Adhésion au SYMPAM Plan Pastoral Territorial en régie Par les services techniques
Actions de développement économique	Zones d'activités du territoire ZA supracommunautaires mutualisées Soutien aux activités commerciales Office de Tourisme Espace Public Numérique Pépinières d'entreprises Aérodrome d'Aubenas-Lanas Bâtiment du Village Documentaire à Lussas Déploiement du réseau de fibre optique	ZA Sausse à St Jean-le-Centenier ZA Lansas à Villeneuve-de-Berg ZA des Traverses à Lachapelle-ss-Aub. Aides au commerce Convention d'objectifs avec l'associat° Régie directe Adhésion au SYMPAM Adhésion au SDEA Propriété de la CDC, entretien par ST Adhésion au syndicat ADN
GEMAPI	GEMAPI Bassin versant de l'Ardèche GEMAPI Bassin versant de l'Escoutay	Adhésion à l'EPTB Ardèche Adh. au Syndicat "du Coiron au Rhône"
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	Collecte Traitement	En régie directe Adhésion au SIDOMSA

Les compétences / les statuts

Bloc de compétence	Déclinaison Berg & Coiron	Mode opératoire
Assainissement des eaux usées	SPANC	Régie directe puis marché de prestation de service par Pôle Expert depuis novembre 2021
Protection et mise en valeur de l'environnement	Entretien des cours d'eau	Adh. à l'EPTB pour le bassin versant de l'Ardèche Adh. au Syndicat du Bassin de l'Escoutay pour le bassin versant du Rhône
Politique du logement et du cadre de vie	OPAH	Animation en régie et par SOLIHA
Voirie d'intérêt communautaire	Voirie d'accès au lieu d'accueil de la petite enfance à Villeneuve-de-Berg	Régie directe
Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	Centre aquatique couvert L'Hippocampe à Aubenas	Adhésion au SEMVA
Action sociale d'intérêt communautaire	Crèche, RAM, LAEP, Portage de repas, Transport à la demande, Accueils de loisirs et activités pour la jeunesse	En régie directe Compétence non mise en œuvre En régie pour le centre de Lussas Convention d'objectifs avec le Centre socioculturel pour VdeB
	Amélioration de l'offre de soins de santé	Maison de santé – régie directe
Créat° et gest° de maisons de services au public	France Services	En régie directe

La CDC a par ailleurs compétence pour toutes études en vue du transfert éventuel de compétence.

Les syndicats

Berg & Coiron adhère a plusieurs syndicats supracommunautaires :

	SIDOMSA Syndicat de destruction des ordures ménagères du secteur d'Aubenas	SEMVA Syndicat Monts et Vallée d'Ardèche	EPTB Etablissement Public du Bassin Versant de l'Ardèche	SYMPAM Syndicat mixte du Pays Ardèche méridionale	ADN Ardèche Drôme Numérique	SMVM Syndicat mixte du Vivarais méridional	NUMERIAN	Syndicat du Coiron au Rhône
Objet	Traitement des déchets, collecte du verre et du papier, déchetteries	Construction et gestion de la piscine couverte l'Hippocampe à Aubenas + transport des scolaires	GEMAPI, ressource en eau, SAGE, gestion des cours d'eau	SCoT, pépinières, plate-forme de rénovation énergétique Rénofuté, métiers d'art, bistrots de Pays...	Déploiement de la fibre optique à l'abonné	Animation du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional	Promotion de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication	Entretien de la rivière Escoutay et de ses affluents
Délégué·e·s titulaires	S. CHAUSSE J. FALLOT Y.GUENARD D. NAJI - VP-	P. EYRAUD M. GILLY - VP- F. MORGE J.P. ROUX	P.H. CHANAL J. FALLOT	M. FARGIER M. GILLY J.P. ROUX	J.P. ROUX	P. CLEMENT J.L. COUVERT M. GILLY B. VIDAL - VP-	J.M. LAMBERT	10 titulaires et 10 suppléant·e·s
Contribution 2021	429.427 €	129.753 €	48.558 €	27.398 €	11.626 €	14.496 €	9.477 €	6.177 €

* Le syndicat mixte du bassin de l'Escoutay a été dissout et repris par le syndicat « du Coiron au Rhône » qui assure, sur les bassins versants des cours d'eau entre la Payre et l'Escoutay, se jetant dans le Rhône la compétence GEMA et les travaux d'intérêt général.

Le conseil communautaire

Le conseil est composé de
32 membres
issus des treize conseils municipaux

10 délégués de Villeneuve-de-Berg

4 délégués de Lussas

3 délégués de Saint-Jean-le-Centenier

3 délégués de Saint-Germain

3 délégués de Mirabel

2 délégués de Saint-Pons

1 déléguée pour Darbres

1 délégué pour Saint-Maurice

1 délégué pour Berzème

1 délégué pour Sceautres

1 délégué pour Saint-Andéol-de-Berg

1 délégué pour Saint-Gineys-en-Coiron

1 déléguée pour Saint-Laurent-sous-Coiron

Yann BILANCETTI, Stéphane CHAUSSE, Isabelle CROS, Sylvie DUBOIS, Roxane DUSSOL, Marie FARGIER, Didier MEHL, Florian MORGE, Patrick ROTGER, Karine TAULEMESSE

Guillaume JOUVE, Fanny MALIS, Claude MONCOMBLE, Jean-Paul ROUX

Joël ARSAC, Sabine COMBAZ, Driss NAJI

Isabelle BERNARD, Jean-Luc COUVERT, Joseph FALLOT

Agnès DUDAL, Gilbert MARCON, Benoit VIDAL

Chantal GORIAINOFF, Dominique LAVILLE

Patricia EYRAUD – suppléant : Vincent NURY

Pierre-Henri CHANAL – suppléant : Serge VALLOS

Yannick GUENARD – suppléant : Cédric MALLET

Joël CROS – suppléante : Sarah CHAUSSY

Didier LOYRION – suppléante : Katia COLOMBO

Jean-François CROZIER – suppléante : Corinne BIVENS

Michelle GILLY – suppléant : Sébastien MARNAS

Le conseil communautaire (2)

Les vice-présidentes et vice-présidents



Jean Paul ROUX
Président



Jean-François CROZIER
Saint-Gineys-en-Coiron



Sylvie DUBOIS
Villeneuve-de-Berg



Michelle GILLY
Saint-Laurent-sous-Coiron



Driss NAJI
Saint-Jean-le-Centenier



Dominique LAVILLE
Saint-Pons



Joseph FALLOT
Saint-Germain



Agnès DUDAL
Mirabel

Les membres du conseil



Joël ARSAC
Saint-Jean-le-Centenier



Isabelle BERNARD
Saint-Germain



Yann BILANCETTI
Villeneuve-de-Berg



Pierre-Henri CHANAL
Saint-Maurice-d'Ibie



Stéphane CHAUSSE
Villeneuve-de-Berg



Sabine COMBAZ
Saint-Jean-le-Centenier



Jean-Luc COUVERT
Saint-Germain



Isabelle CROS
Villeneuve-de-Berg



Joël CROS
Sceautes



Roxane DUSSOL
Villeneuve-de-Berg



Patricia EYRAUD
Maire de Darbres



Marie FARGIER
Villeneuve-de-Berg



Chantal GORIAINOFF
Saint-Pons



Yannick GUENARD
Berzème



Guillaume JOUVE
Lussas



Didier LOYRION
Saint-Andéol-de-Berg



Fanny MALIS
Lussas



Gilbert MARCON
Mirabel



Didier MEHL
Villeneuve-de-Berg



Claude MONCOMBLE
Lussas



Florian MORGE
Villeneuve-de-Berg



Patrick ROTGER
Villeneuve-de-Berg



Karine TAULEMESSE
Villeneuve-de-Berg



Benoît VIDAL
Mirabel

13

Le conseil communautaire (3)

En 2021, le conseil communautaire s'est réuni 9 fois et a voté 110 délibérations.



**à Saint-Jean-le-Centenier
le 25 mars et le 3 juin**



**à Lussas
le 4 février, le 15 avril
et le 16 décembre**



**à Saint-Pons
le 17 juin**



**à Saint-Gineys-en-Coiron
le 15 juillet**



**à Saint-Germain
le 23 septembre**



**à Scautres
le 25 novembre**

Le Bureau

Composition du Bureau en 2021 :

Jean Paul ROUX	Maire de LUSSAS	Président
Pierre-Henri CHANAL	Maire de SAINT-MAURICE-D'IBIE	Membre
Joël CROS	Maire de SCEAUTRES	Membre
Jean-François CROZIER	Maire de SAINT-GINEYS-EN-COIRON	Vice-président
Sylvie DUBOIS	Maire de VILLENEUVE-DE-BERG	Vice-présidente
Agnès DUDAL	Adjointe au Maire de MIRABEL	Vice-présidente
Patricia EYRAUD	Maire de DARBRES	Membre
Joseph FALLOT	Maire de SAINT-GERMAIN	Vice-président
Michelle GILLY	Maire de SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON	Vice-présidente
Yannick GUÉNARD	Maire de BERZÈME	Membre
Dominique LAVILLE	Maire SAINT-PONS	Vice-président
Didier LOYRION	Maire de SAINT-ANDÉOL-DE-BERG	Membre
Driss NAJI	Maire de SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Vice-président

Le Bureau est composé de 13 membres :

- le Président,
- les vice-présidentes et vice-présidents
- et un représentant par Commune non déjà représentée dans les catégories ci-dessus.

En 2021,

- Le Bureau s'est réuni à 16 reprises,
- a voté 24 décisions par délégation du conseil.

L'Exécutif

Il est composé

- du Président,
 - des sept vice-présidentes et vice-présidents
- Il s'est réuni 9 fois en 2021.

Elu-e-s par le conseil communautaire, les vice-présidentes et vice-présidents ont reçu délégation du Président pour suivre chacun un domaine de compétences :

Sylvie Dubois > Développement économique et attractivité

Michelle Gilly > Tourisme et Communication

Driss Naji > Environnement et équipements structurants

Jean-François Crozier > Agriculture

Dominique Laville > Energies renouvelables

Joseph Fallot > Habitat

Agnès Dudal > Services aux Habitants



Le Président a quant à lui signé :

- 24 décisions par délégation du conseil
- 27 arrêtés divers
- 142 arrêtés de gestion du personnel (avancements, positions...).

16

Les Commissions

Instances d'échanges, les commissions ont un rôle consultatif, et favorisent la transmission d'informations et de questions. Elles peuvent aussi examiner les questions qui lui sont soumises par le Bureau, et faire des propositions en lien avec leurs thématiques.

Elles sont animées par les vice-présidentes et vice-présidents, assistés des chargés de missions concernés. Si nécessaire, des personnes ressources, extérieures à la communauté de communes, peuvent être invitées à y participer.

Elles sont composées de membres du conseil communautaire sur la base du volontariat, et ouvertes aux conseillères et conseillers municipaux.

Il est précisé que, conformément à la loi « Engagement et Proximité », en cas d'empêchement, le membre d'une commission peut être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le maire. En outre, la disposition permet aux élus municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation, qui ne sont pas membres de la commission, d'assister aux séances de celle-ci, sans participer aux votes.

Réunions des commissions en 2021 :

Commission Finances > 18/3, 8/4

Commission Développement économique > 6/07, 7/10

Commission Tourisme > 29/03

Commission Communication > pas de réunion

Commission Environnement > 11/01, 15/02, 7/04, 21/04, 9/06, 27/07, 7/09, 19/10, 22/11, 21/12

Commission Agriculture > 22/07

Commission Energies renouvelables > 21/06, 18/10

Commission Habitat > 31/03, 16/06

Commission Services aux Habitants > 2/03, 28/09

Commission Crèche > 6/01, 3/03, 3/06, 6/10

Ressources humaines

	Effectifs en 2021
Stagiaires et titulaires FPT	28
Contractuels	17
Saisonniers et remplaçants	Services techniques, centre de loisirs
Total (hors saisonniers et remplacements)	45 soit 38 ETP

Faits marquants de 2021 :

15 février > Nomination de Guy TREMBLEY au poste de directeur adjoint, responsable du Pôle Développement & Aménagement

12 mai > Mise en disponibilité pour 3 ans d'Emilie CHEVALIER, auxiliaire de puériculture à la crèche

Juin > Démission de Carole CLAUZIER-BRIOUDE, infirmière à la crèche

1^{er} sept. > Recrutement du chef de projet PVD (service commun)

31 oct. > Départ à la retraite d'Alexandre GROMADA, agent de maîtrise aux services techniques

31 déc. > Départ à la retraite de Serge PHILIPONA, agent des services techniques.

Le service RH assure :

- La gestion de la paie, des contrats, des arrêtés, des carrières, des arrêts de travail, des retraites, etc.
- La gestion des absences (maladies, maternité, congés, temps partiels thérapeutiques, etc.)
- La préparation et le suivi du budget RH
- La collecte des données pour le bilan social et autres documents.

Répartition des effectifs	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
femmes	7	5	17	29
hommes	4	2	10	16
Total	11	7	27	45

FORMATION DES AGENTS en 2021 :

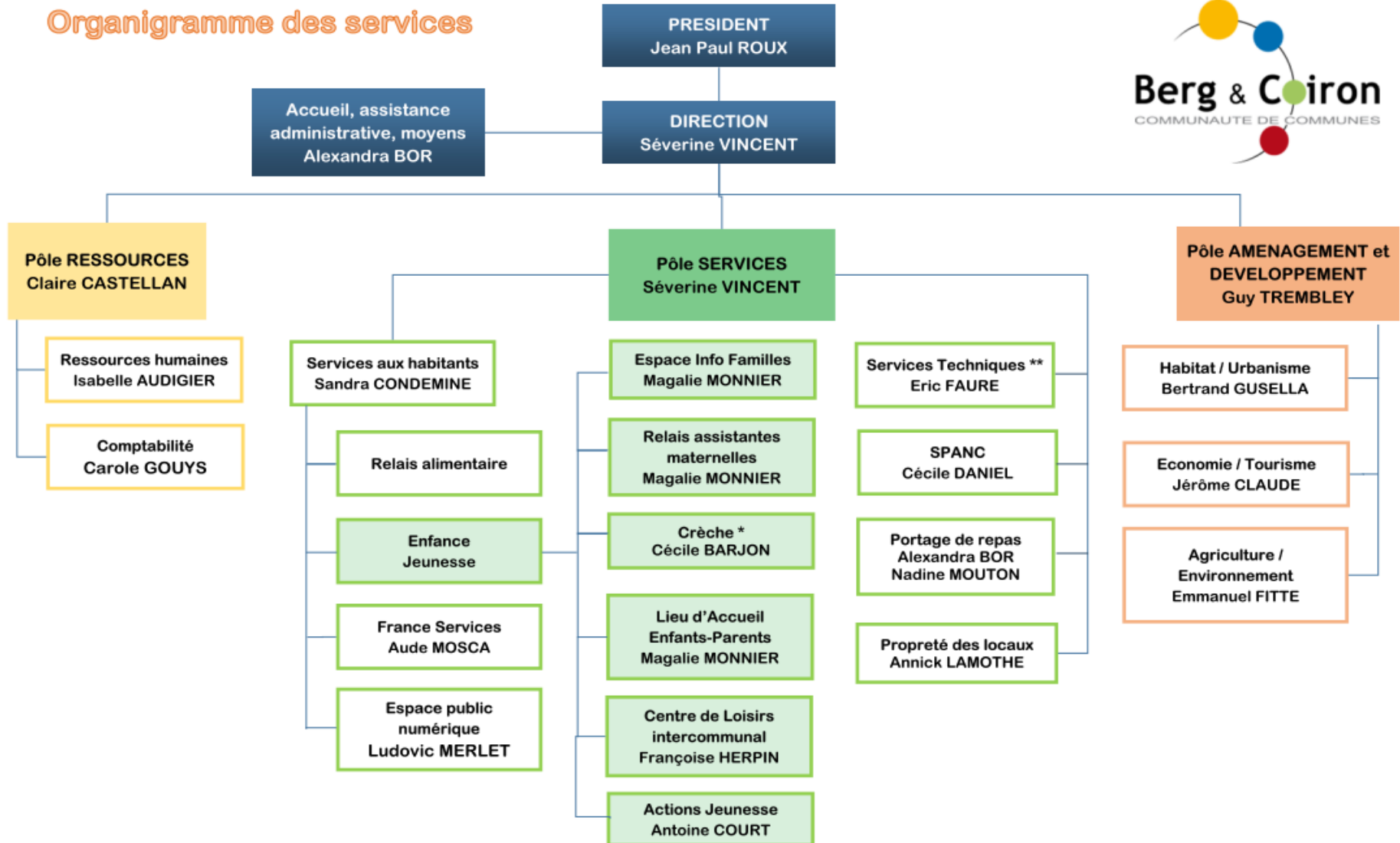
0 journée de formation d'intégration
19 jours de formation de perfectionnement
31 jours tout au long de la carrière
108 jours de Congés de Formation Professionnelle accordés
4 jours de congé pour VAE
50 jours de formation au 1^{er} emploi (BPJEPS)

18

Organigramme des services 2021



Organigramme des services



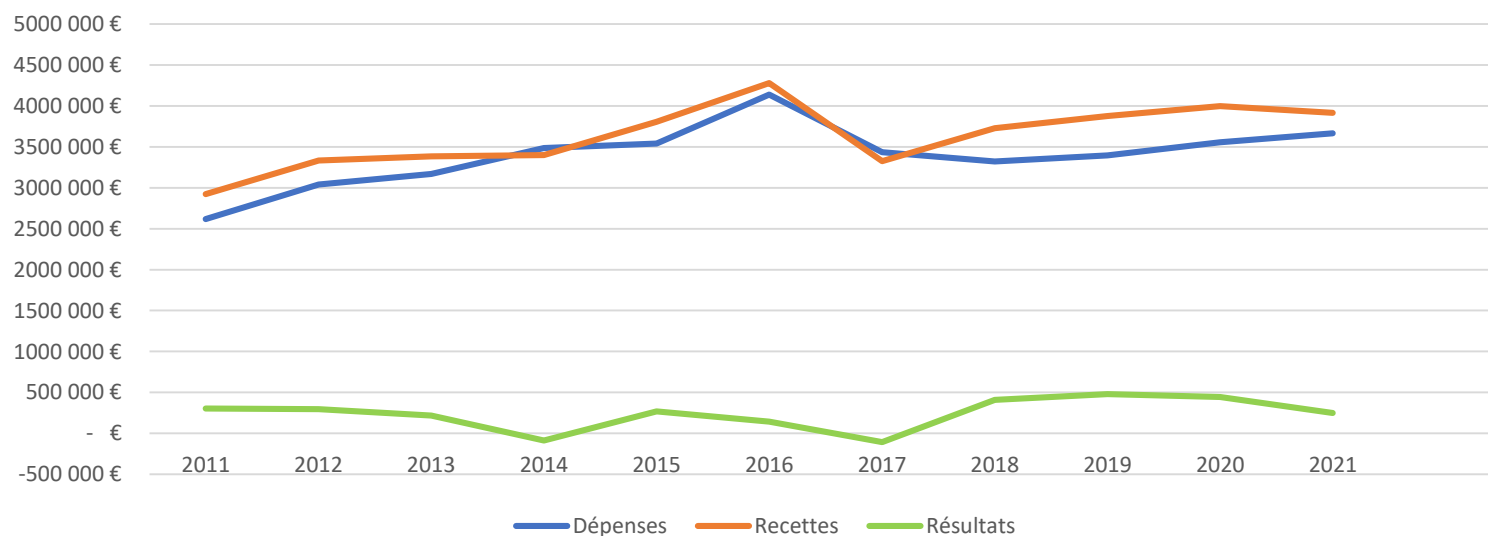
* M. BRUCKER, A. CHAMORRO, M. CHARRE, A. GÜNES, L. DELPLANQUE, M. DUBOIS-BERGER, F. EVRARD, M. MANT, L. REVOL

** F. BELLEGARDE, D. BERGER, B. BOUDOUIN, G. FALGON, A. GROMADA, D. GUIGUIZIAN, S. PHILIPONA, C. POLLOC

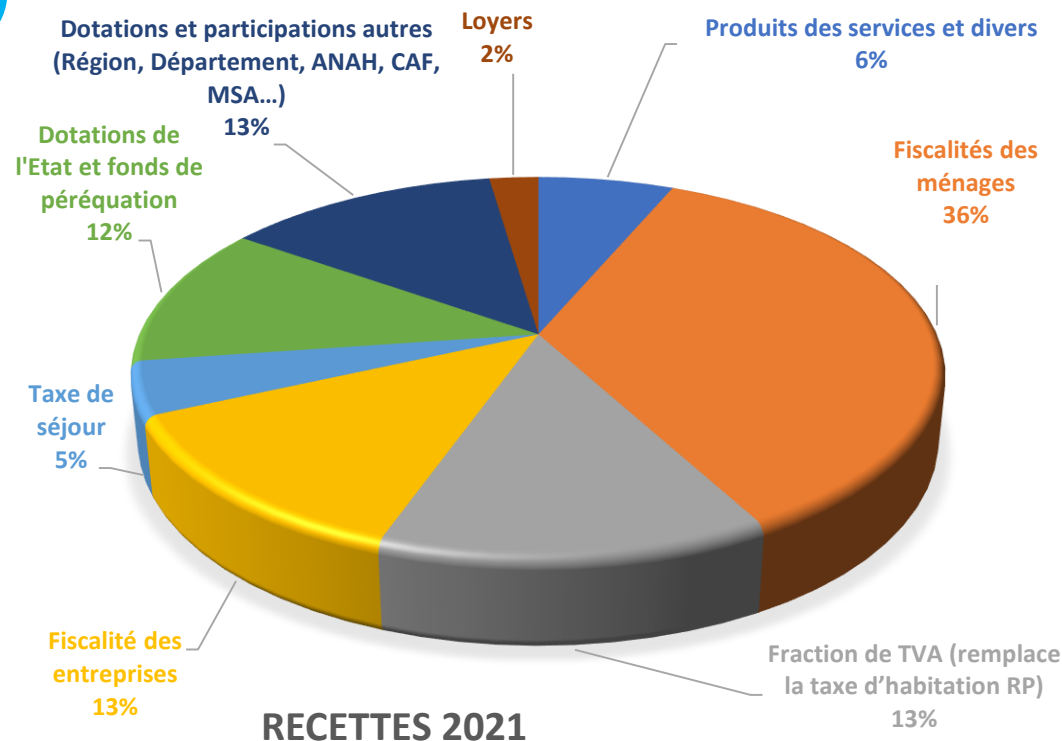
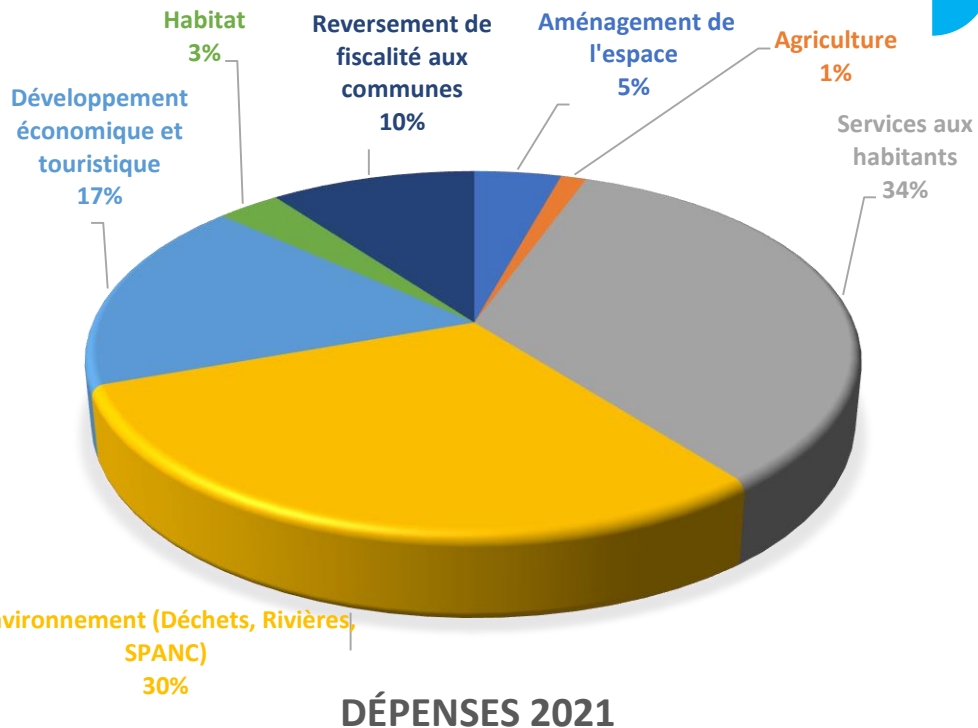
Comptes administratifs 2021

Comptes 2021	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
Budget Principal	3 667 620 €	3 914 628 €	247 008 €	441 509 €	266 310 €	- 175 199 €
Budget annexe SPANC	14 694 €	17 210 €	2 516 €	0 €	207 €	207 €
Budget annexe Village Documentaire	141 132 €	143 429 €	2 297 €	134 589 €	118 591 €	- 15 998 €
Total consolidé 2021	3 823 446 €	4 075 267 €	251 821 €	576 098 €	385 108 €	- 190 990 €

Courbes d'évolutions des dépenses et recettes de fonctionnement de 2011 à 2021



Comptes administratifs 2021



Aménagement de l'espace > SCoT, Pays de l'Ardèche méridionale, ADN, FTTH, valorisation de la vallée de l'Ibie

Agriculture > Plan pastoral territorial

Développement économique et touristique > ZA Lansas et Sausse, Village Documentaire de Lussas, Office de tourisme, sentiers de randonnée

Habitat > OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) et autres dispositifs habitat

Services à la personne > Centre aquatique L'Hippocampe, actions santé, accueils de loisirs, relais assistantes maternelles, crèche, lieu d'accueil enfants-parents, portage de repas

Environnement > collecte et traitement des déchets, entretien des cours d'eau et SPANC.

Les faits marquants de 2021

- En 2021, les services ont dû adapter les modalités d'accueil pour respecter les consignes sanitaires dues à la crise Covid-19
- Les premiers travaux de déploiement du réseau de fibre optique pour l'Internet à haut-débit ont démarré sur certaines parties du territoire
- L'organigramme des services a été remanié : recrutement d'un directeur général adjoint, responsable du Pôle Aménagement Développement
- Le syndicat du bassin de l'Escoutay a fusionné avec d'autres syndicats pour former le syndicat « du Coiron au Rhône »
- Les contrôles SPANC sont désormais confiés à un prestataire privé (à partir de novembre)
- Le SYMPAM a vu ses compétences recentrées sur la compétence SCoT. Les autres compétences sont reprises en direct par les EPCI membres.

SCoT et urbanisme : enquête publique

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme à valeur réglementaire et son rôle premier est de guider l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (communaux ou intercommunaux) et les cartes communales.

Le SCoT de l'Ardèche méridionale dont l'élaboration a été prescrite en novembre 2014 fédère 150 communes réparties sur 8 communautés de communes. Il totalise 100.960 habitants sur une superficie de 2.630 km².

19 juillet 2021 : Prescription de l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à l'élaboration du projet du SCoT. Elle s'est déroulée du 23 août au 30 septembre 2021.

8 octobre 2021 : La commission d'enquête a communiqué le procès-verbal de synthèse d'enquête.

16 décembre 2021 : Le SYMPAM a rendu son mémoire en réponse.

Accompagnement des communes dans la planification : en 2021, la communauté de communes a apporté sa participation à l'étude de composition urbaine, à la modification PLU et la modification du SPR et à la mise en œuvre d'un projet d'habitat participatif de Saint-Laurent-sous-Coiron.



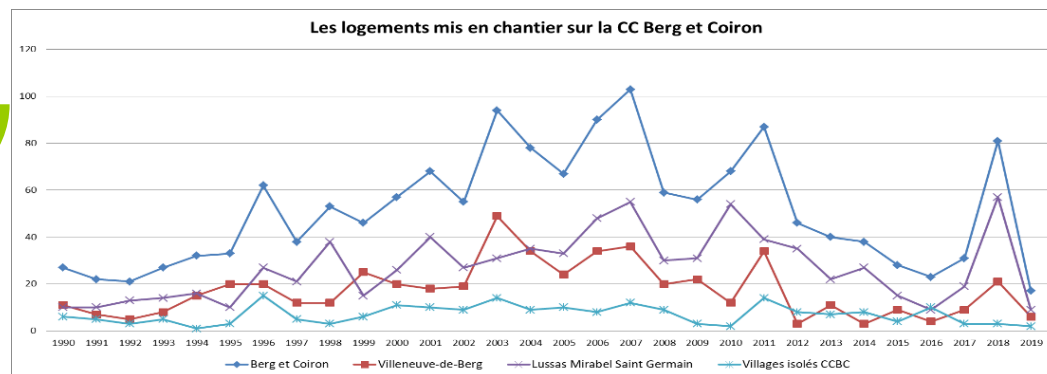
Habitat – Logement

44 logements réalisés en 2021
(16 en 2020)

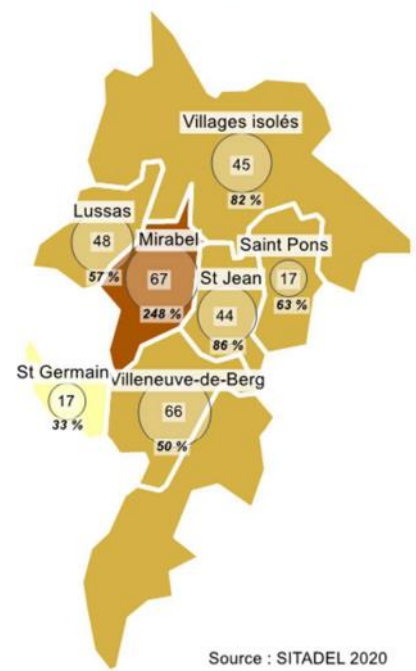
25 novembre 2021 > Renouvellement du partenariat avec l'ADIL 26 pour le suivi de l'observatoire de l'habitat.

En 2021 > La commission Habitat présidée par le Vice-Président en charge de l'habitat, s'est réunie le 31 mars et le 16 juin.

Thématiques abordées : la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat, le service logement des jeunes, la mise en place du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH).



CC Berg et Coiron
La production de logements



CC Berg et Coiron :
> Réalisation de 17 logements en 2019
> 71% de l'objectif total de la période 2012-2019 réalisé.

Taux de réalisation de l'objectif de production de logements :

- de 33 à 50 %
- de 50 à 100 %
- Plus de 100 %

Nombre de logements construits entre 2012 et 2019:
○ 20

24

Source : SITADEL 2020

Soutien à l'agriculture

Un plan pastoral territorial (PPT) pour soutenir l'élevage

Berg & Coiron porte et anime cette démarche, pour une durée de 5 ans (2017 – 2022), sur l'ensemble du Coiron, donc au-delà des limites de la communauté de communes (la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche CAPCA sont partenaires).

Budget du PPT : 1,4 M€

- dont 1,1 M€ pour des investissements dans les exploitations (clôtures, matériel d'abreuvement et de contention, ouverture de milieux...)
- le reste pour des actions de formations, de soutien à la sécurisation du foncier, de sensibilisation auprès des enfants (2 classes de Berg & Coiron concernées au printemps 2021), randonneurs...

Actions financées à 70% (Europe, Région, Département, intercommunalités, Chambre d'Agriculture)

En parallèle de la démarche : création et animation d'une association de 70 éleveurs.



Entretien des sentiers de randonnée

Les boucles du Topoguide entièrement renouvelées

Un relevé terrain réalisé en 2020 a, dans un premier temps, permis de faire l'inventaire et de géolocaliser tout ce mobilier : poteaux, lames directionnelles, portails pour le bétail... puis de passer commande pour un renouvellement total de la signalétique, soit un investissement de plus de 14.000 €.

Les services techniques de Berg et Coiron ont par la suite déposé l'ancienne signalétique et installé la nouvelle – 250 nouvelles lames directionnelles qui suivent la charte graphique du Département.

En parallèle, un important travail a été effectué pour régulariser les passages sur les propriétés privés : 72 conventions ont été passées entre la communauté de communes, le Département et les différents propriétaires privés – leur permettant ainsi de dégager leur responsabilité en cas d'accident.



Production d'énergies renouvelables

Production d'énergie par des panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments communaux et intercommunaux

Un important travail en commission « énergies renouvelables » a permis d'aboutir à un projet d'équipement de 20 toitures pour une puissance de 660 kWc. Une subvention DSIL de **375 896 €** a été accordé le 27 juillet 2021 sur un montant d'investissement prévu de 939 739 €.



Mais...

Le décret du 6 octobre 2021 paru au JORF du 8 octobre fixant les conditions d'achat d'électricité produites par les installations sur bâtiment hangar ou ombrière indique **qu'un producteur d'électricité ne peut pas cumuler les aides issues du guichet ouvert (tarif d'achat bonifié d'ENEDIS) avec d'autres aides publiques (qu'elles soient locales, régionales, nationales ou européennes).**

Hors subvention DSIL, le retour sur investissement passe de 11 ans à 15/17 ans pour 8 toitures et un retour supérieur à 20 ans pour le reste des toitures remettant en cause le projet sur une grande partie des toitures.

27

Production d'énergies renouvelables

Projet de parc photovoltaïque de Plan de Buns

La société Urba Solar s'est portée acquéreuse d'une friche agro-industrielle de 3,2 ha sur la commune de Villeneuve-de-Berg. Elle projette d'y installer un parc PV de 3,8 MWc (équivalent consommation de 1450 foyers).

Situé en zone Up, ce projet nécessite une modification simplifiée du PLU, autorisant non plus des bâtiments photovoltaïques mais un parc photovoltaïque).

Plusieurs réunions de travail entre la société Urba Solar, la commune de Villeneuve-de-Berg et la communauté de communes ont abouti un projet de convention de droit d'acquisition, laissant ainsi la possibilité aux deux collectivités d'acquérir 40% des parts de la société d'exploitation du parc.



Le projet du « Plan des Buns »

Urba Solar a déposé un permis de construire au mois de décembre et devrait répondre à l'Appel d'Offre de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) en décembre 2022.

Accueil d'entreprises

La Communauté de communes a été accompagnée par l'ANCT pour adapter ses choix d'investissement aux besoins des entreprises locales

Courant 2021, le projet de création d'une nouvelle zone d'activités a évolué vers une réflexion stratégique plus globale sur le positionnement économique de la communauté et les formats d'accueil les plus adaptés aux besoins des différentes catégories d'entreprises. Prise en charge à 100% par l'Etat via l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), une mission d'expertise a été confiée en ce sens au cabinet « Albert et associés ». Ses résultats ont été livrés lors de la commission « développement économique » du 7 octobre 2021. Il en est ressorti la nécessité de conforter la fonction commerciale du centre-bourg de Villeneuve-de-Berg, de disposer de parcelles alloties pour permettre l'installation libre d'entreprises industrielles ou artisanales et d'aménager, dans un même ensemble immobilier, des locaux d'activités modulables pour les artisans.

Une cour artisanale, quèsaco ?

C'est un nouveau concept immobilier d'entreprises. Inédit en Ardèche, il a vocation à regrouper une quinzaine d'artisans dans un même bâtiment. En plus de locaux fonctionnels et d'un loyer attractif, ils pourront y gagner en visibilité et en synergies d'affaires. Plus que de simples locaux, c'est une véritable « adresse professionnelle » qui leur sera ainsi proposée. Si les conditions de faisabilité étaient réunies, ce projet serait porté directement par l'ANCT, que ce soit pour l'investissement immobilier, sa commercialisation ou son exploitation future.



Un exemple de cour artisanale

Villeneuve-de-Berg, Petite Ville de Demain

La commune de Villeneuve-de-Berg et la communauté de communes Berg & Coiron se sont associées pour mobiliser le programme "Petites villes de demain". Avec le soutien de l'Etat, via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), il s'agit de faire de Villeneuve de Berg un bourg dynamique, au bénéfice de l'intercommunalité.

Le plan d'action sera traduit dans une convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) avant l'automne 2022. Il portera principalement sur :

- La redynamisation du tissu commercial du centre-bourg
- La modernisation de l'offre résidentielle du territoire et la lutte contre la vacance pour disposer d'une offre de logements adaptée aux besoins et attractive
- Le développement d'une offre immobilière professionnelle adaptée aux besoins des entreprises du territoire, notamment dans le domaine de l'artisanat. L'accompagnement des nouvelles formes d'organisation du travail avec des produits de services adaptés : Coworking, tiers-lieux, etc.
- La requalification des espaces publics du centre-bourg et l'aménagement des espaces aujourd'hui délaissés (Place des Combettes, Friche hospitalière)
- La mise en œuvre d'un programme ambitieux de transition énergétique : rénovation du patrimoine public, développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque notamment) et l'encouragement aux mobilités actives (marche, vélo) par des aménagements adaptés.
- Le déploiement d'une politique alimentaire territoriale qui visera à faire de nos atouts agricoles un moteur, en particulier en matière de restauration collective.
- La confortation de l'hôpital local et de l'offre de santé en général
- Le maintien voire le développement des fonctions de service
- La mise en valeur des atouts patrimoniaux : Patrimoine architectural exceptionnel de Villeneuve-de-Berg et mémoire d'Olivier de Serres, fondateur de l'agronomie.

L'Imaginaire à Lussas

Créée en 2016, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « tènk » est l'un des principaux locataires du bâtiment du Village Documentaire, baptisé l'Imaginaire et propriété de la communauté de communes. Première plate-forme de vidéo à la demande sur abonnement dédié au documentaire d'auteur, elle connaît une croissance régulière de ses abonnés comme de son chiffre d'affaires.

Pour consolider ses positions, tènk a décidé d'investir dans la post-production, notamment en dotant l'auditorium de mixage ainsi que les salles d'étalonnage et de montage de matériels informatiques de pointe. Avec ces nouveaux équipements, les « studios de tènk », pourront offrir des conditions optimales pour les dernières étapes de la réalisation d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles. L'attractivité globale du village documentaire s'en trouvera confortée.

Désireuse d'accompagner tènk dans son projet de développement, la Communauté de communes Berg et Coiron a investi 80.000 euros sur son budget 2021 : 9.000 euros en acquisition de parts sociales, 46.000 euros sous forme d'avance en compte courant d'associés et 25.000 euros via une subvention d'équipement.



Commerce

Dans le cadre du règlement d'aide au commerce de proximité, la communauté de communes a soutenu les investissements de la SARL MAMA – « Chez Marti ».



La subvention versée par la communauté de communes a permis l'acquisition de matériels : four, machine à café, machine à chantilly, cave à vins, machine à glaçon, machine à bière, mobilier de terrasse...

L'entreprise a également embauché un second de cuisine en CDI. A ce titre, le taux de subvention de la collectivité a été bonifié de 10%.

Très haut débit Internet / Fibre optique

4.650 prises FTTH à déployer sur le territoire communautaire

Participation en investissement de 300 € par prise de la communauté de communes

Budget prévisionnel total de 1.395.000 € sur les 8 années de déploiement (soit 20% de l'investissement total)

965.000 € déjà versés à ADN.

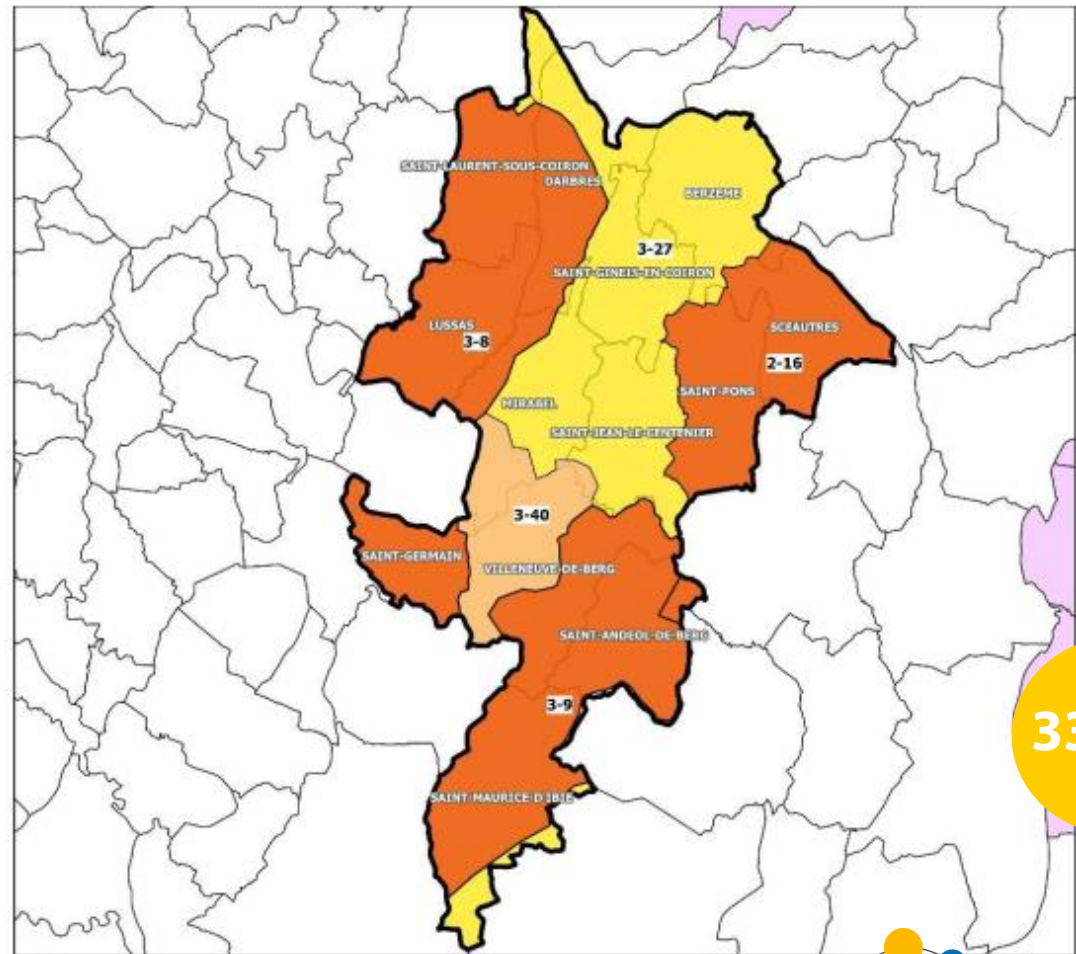
Programmation

Programmation du déploiement FTTH

CC Berg et Coiron

Programmation	
Groupement Axione / BYES	
	Etudes en cours
	Lancement prévisionnel des études en 2021
	Lancement prévisionnel des études en 2022

Nb total de lignes FTTH : 4 650 (prévisionnel convention financière)



Très haut débit Internet / Fibre optique

Point d'avancement des premières poches

Etapes	Poches de réalisation	Nombre de lignes ¹
Etudes (pré-ingénierie finalisée) => Lancement prévisionnel des travaux au T4 2021	PR 3-8 (Darbres / Lussas / Mirabel / Saint-Germain / Saint-Laurent-sous-Coiron) ² ➔ Groupement Axione / Bouygues Energies et Services	1 400
Etudes (DEO en cours) => Lancement prévisionnel des travaux au T3 2021	PR 3-9 (Saint-Andéol-de-Berg / Saint-Maurice-d'Ibie / Villeneuve-de-Berg) ➔ Groupement Axione / Bouygues Energies et Services	600
Etudes (pré-ingénierie finalisée) => Lancement prévisionnel des travaux au T3 2021	PR 2-16 (Saint-Pons / Sceautres) ³ ➔ Groupement Axione / Bouygues Energies et Services	400
Total		2 400

¹ sur l'ensemble de la PR après relevés terrain

² Cette PR concerne aussi 1 commune du Bassin d'Aubenas

³ Cette PR concerne aussi 2 communes d'Ardèche Rhône Coiron

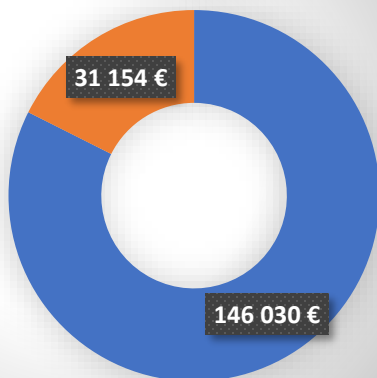
Taxe de séjour

La taxe de séjour est payée par les touristes et sert au financement des actions touristiques, notamment au financement de l'Office de Tourisme, et à l'entretien des sentiers de randonnée.

On totalise sur Berg & Coiron :

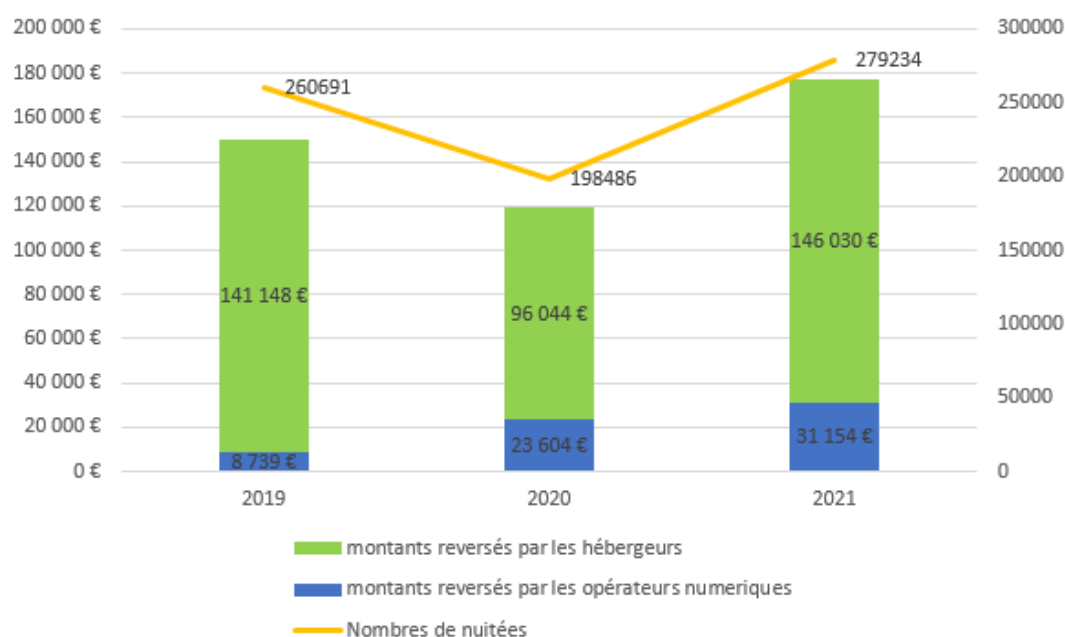
- 1.409 emplacements de camping
- 188 gîtes
- 64 chambres d'hôtes
- 36 chambres d'hôtel.

Montant de la taxe de séjour perçue en 2021 : 177 184 €



- Par les hébergeurs
- Par les opérateurs numériques

Evolution de la taxe de séjour

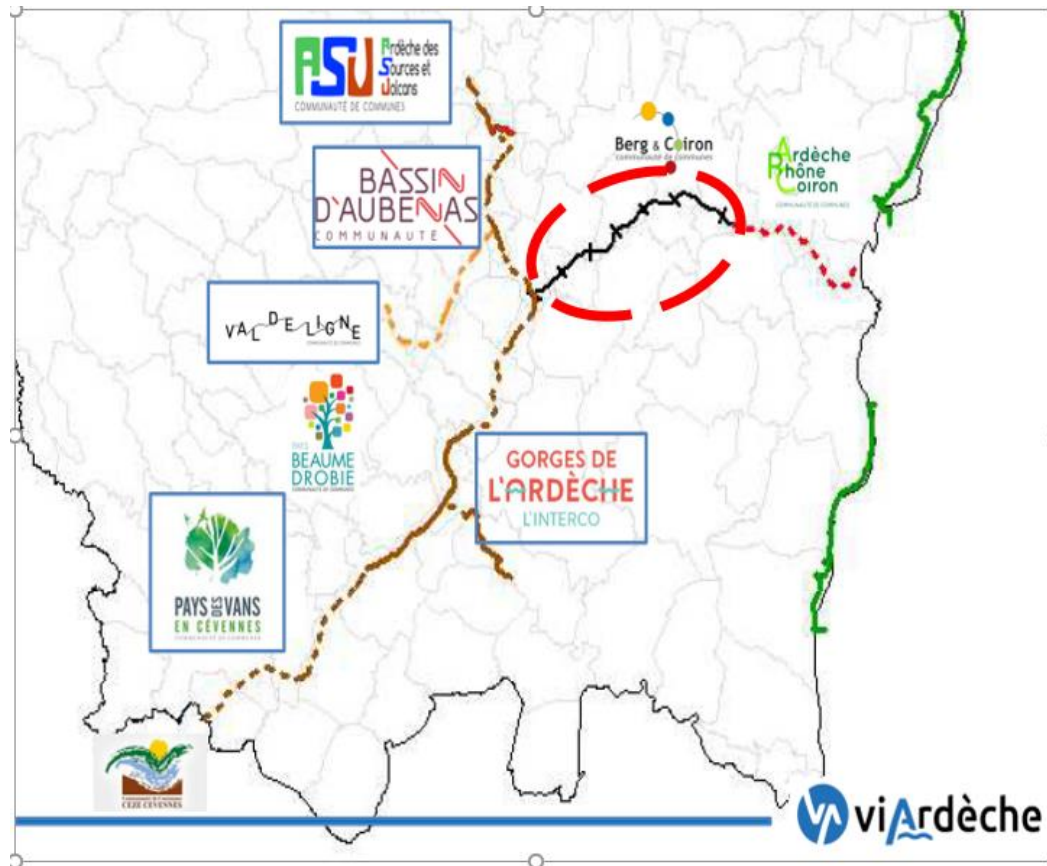


En 2021, la recette de taxe de séjour a représenté 177.184 €.

On a retrouvé le niveau d'avant la crise sanitaire. Plus de 300.000 nuitées ont été déclarées.

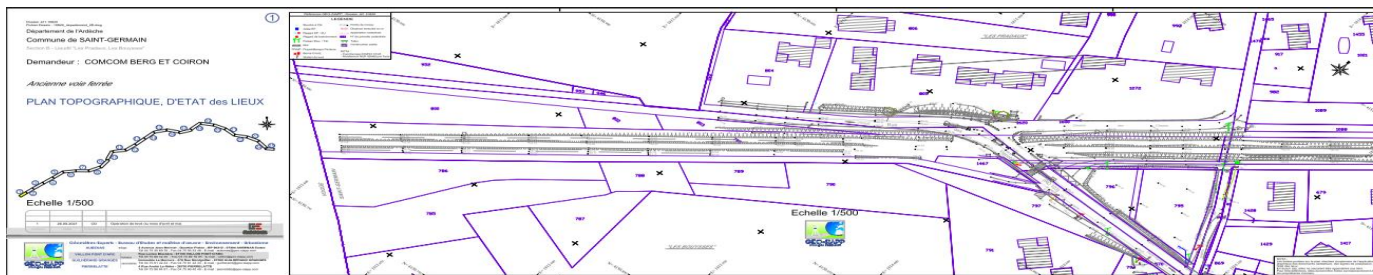
Le projet de Voie verte

Un projet qui s'inscrit dans la ViArdèche

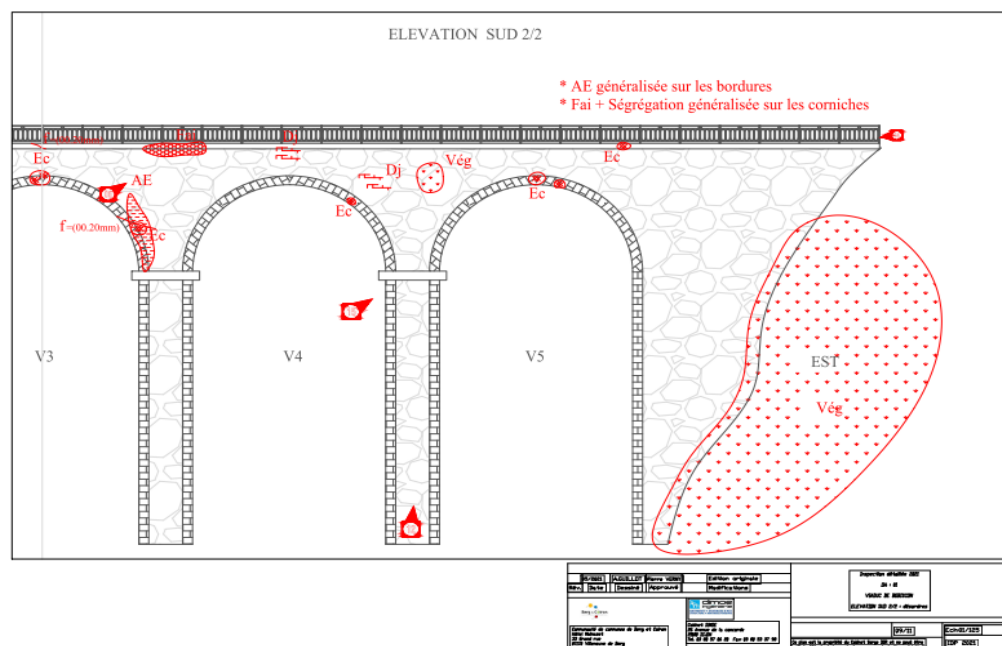


- Sur l'ancienne voie de chemin de fer Le Teil-Vogüé-Alès.
- Dans la continuité de la « ViArdèche » déjà aménagée sur les communautés de communes des Gorges de l'Ardèche, de Bassin d'Aubenas, Val de Ligne et Pays des Vans.
- Raccordement prévu à la vallée du Rhône/ViaRhôna par la réalisation du tronçon Saint-Pons – Le Teil par la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Voie verte / Etudes préalables



Le relevé topographique fait en juin 2021



Le diagnostic des ouvrages d'arts réalisé en juillet/août 2021 :

Un état général satisfaisant qui ne nécessitera pas de travaux importants sur les viaducs.

Un dossier déposé au titre de l'appel à projets « Fonds de mobilité active » pour un investissement de 3,6 millions d'euros et une subvention sollicitée de 1,4 millions d'€.

Entretien des cours d'eau

Aux beaux jours, les rivières sont bien souvent des lieux pour se ressourcer, se rafraîchir, faire du sport... Tout au long de l'année, on s'y promène, on y pêche et on les utilise pour nos besoins de consommation courante.

Mais les crues (comme celles de 2002, 2005 ou 2008) ont causé de nombreux dégâts. Ces dommages pourraient être évités ou au moins maîtrisés avec un entretien constant des rivières, sur tout leur linéaire.

C'est pour maintenir et améliorer la qualité des eaux de nos rivières, mais aussi éviter les dégâts qu'elles peuvent causer, que la communauté de communes Berg & Coiron a décidé de confier à deux syndicats l'entretien des cours d'eau :

- l'établissement public territorial de bassin de l'Ardèche (EPTB) pour les rivières Auzon, Claduègne, Ibie et leurs affluents ;
- le syndicat du Coiron au Rhône (créé en janvier 2021) pour l'Escoutay et ses affluents.

Les propriétaires sont responsables de l'entretien de leurs parcelles attenantes aux rivières.

Les syndicats ne se substituent aux propriétaires riverains que par voie de déclaration d'intérêt général, pour l'entretien des berges et assurer ainsi le bon écoulement des eaux.

En septembre 2021, pour une application en 2022, le conseil communautaire a instauré la taxe GEMAPI, qui permettra de financer la contribution de Berg et Coiron aux deux syndicats.

Collecte des déchets

Berg et Coiron **collecte** depuis 2008 **les déchets ménagers et les déchets issus du tri sélectif.**

- collecte en régie
- de la souplesse dans le service,
- un entretien reconnu du matériel de collecte
- une maîtrise financière : pas de hausse de la TEOM depuis 13 ans, malgré une augmentation régulière du coût de traitement.



Au rythme de deux campagnes par an, les services techniques assurent **l'enlèvement des déchets verts des particuliers.** Une benne est déposée sur un site choisi par la commune (3 ou 4 jours) et les habitants peuvent venir y déposer leurs déchets verts. Ces derniers sont ensuite déposés au SIDOMSA, à Lavilledieu, pour y être broyés puis transformés en compost !

Depuis 2018 a été mis en place une **collecte des cartons bruns.** A la fois pour limiter les dépôts sauvages de cartons et surtout pour mieux valoriser ce déchet facilement recyclable !



Traitement des déchets

En Berg & Coiron, depuis 2009 :

- Le poids d'ordures ménagères par habitant a chuté de 22%
- La production d'emballages ménagers (le tri sélectif) par habitant a augmenté de 23%.

Ces résultats sont positifs, pour l'environnement et pour le coût du traitement, qui est reporté sur la TEOM. Ils doivent être encouragés !



C'est le SIDOMSA qui assure le traitement des déchets.

Le syndicat a ouvert au printemps 2021, avec le SICTOBA, un nouveau centre de traitement à Lavilledieu. Cet outil permet de stopper l'évacuation des déchets vers la Drôme, coûteuse et énergivore. Ce projet doit aussi améliorer la valorisation des déchets avec une réduction de moitié des déchets enfouis en 2025.

La **commission environnement** a notamment comme mission de proposer des améliorations du service de collecte des déchets. Un des axes de travail de la commission est l'implantation de bacs enterrés ou semi-enterrés, pour limiter les coûts de fonctionnement et d'améliorer l'intégration paysagère des points de collecte...



Depuis la loi sur l'eau de 1992, les collectivités doivent assurer le contrôle des assainissements non collectifs.

Depuis 2009, c'est la communauté de communes Berg & Coiron qui assure ce service sur l'ensemble des treize communes.

Désormais, trois missions principales pour le SPANC :

- les contrôles de conception des nouveaux projets (dans le cadre des permis de construire de nouvelles maisons),
- les contrôles des assainissements des maisons en vente (le notaire réclame un contrôle de moins de 3 ans quand une maison est en vente),
- et les contrôles de bon fonctionnement : chaque installation doit être contrôlée tous les 10 ans, un peu comme un contrôle technique automobile...

Les chiffres de 2021 :

- 22 diagnostics dans le cadre de la vente de maisons,
- 28 contrôles de conception (avant le dépôt du permis de construire),
- 16 contrôles de réalisation (après la réalisation du chantier).

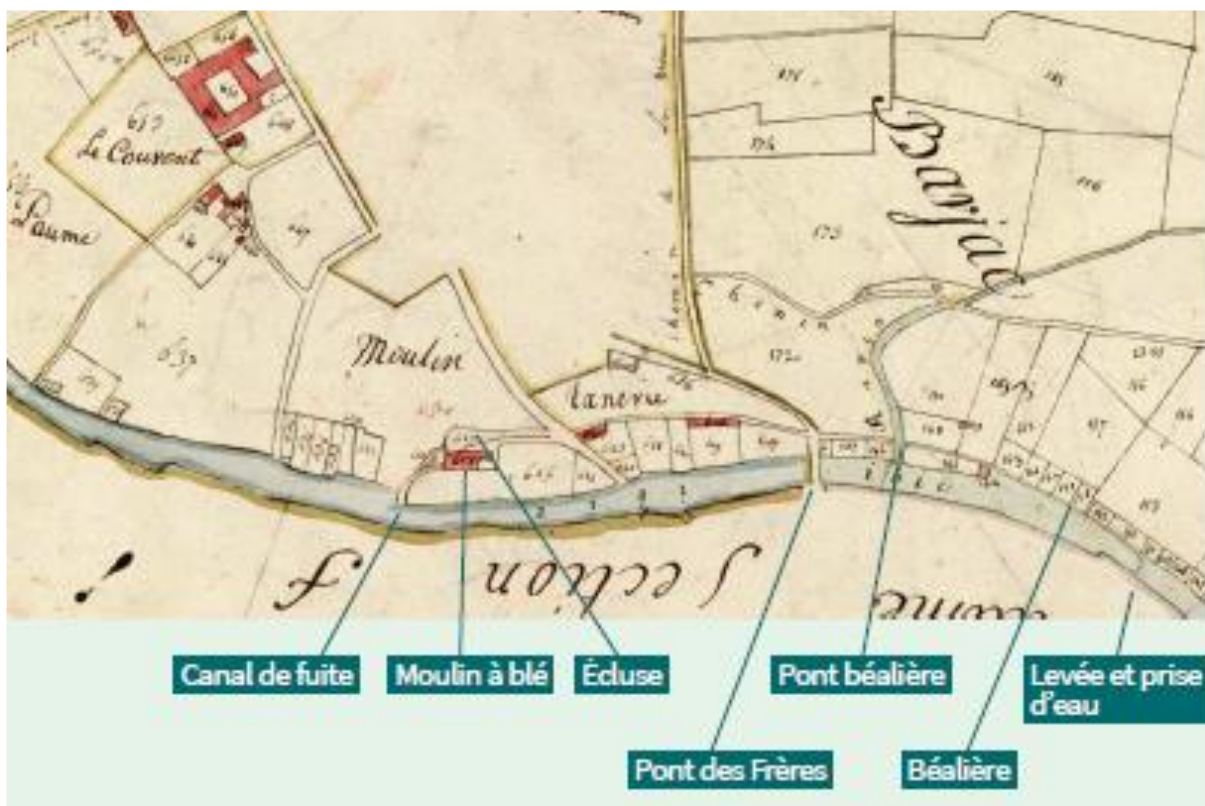
Depuis novembre 2021, c'est la société Pôle Expert (Aubenas), qui assure les contrôles en Berg & Coiron.



Valorisation de la Vallée de l'Ibie

Une démarche de valorisation et de protection de la vallée de l'Ibie est en cours depuis 2015, avec plusieurs actions tout au long de l'année :

- sensibilisation des touristes sur les principaux sites de fréquentation ;
- valorisation du patrimoine bâti lié à l'eau ;
- (ré)installation d'éleveurs ;
- acquisitions foncières...



En 2021, Berg & Coiron a mis en place un chantier-jeunesse à Villeneuve-de-Berg pour la valorisation d'un béal qui alimentait un moulin à blé au XIVème siècle. Le chantier se terminera en 2022 et aboutira par l'ouverture d'un sentier d'interprétation.

42

Vallée de l'Ibie

Amélioration du parc privé : OPAH et SPPEH

Grâce à l'OPAH, les propriétaires occupants et bailleurs de logements bénéficient d'un accompagnement technique et financier renforcé pour des travaux permettant une amélioration de la performance énergétique, une adaptation à l'âge et au handicap ou encore la résorption de l'habitat indigne.

L'OPAH Berg & Coiron porte une attention particulière aux logements situés sur le centre ancien de Villeneuve-de-Berg.

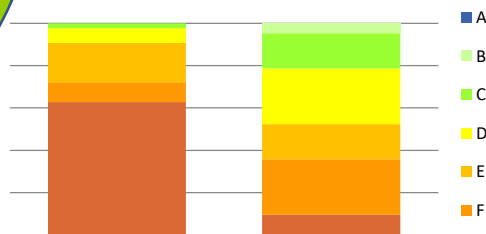


- J'ai un projet de rénovation énergétique performant
- Mon logement est peu ou pas isolé
- Je recherche un financement pour améliorer mon logement
- Je souhaite être accompagné.e



126 dossiers validés
(ANAH, CDC, Caisses de retraite)
2.900.000 € de travaux générés

Moyenne de 45% de gain énergétique après travaux



Le service public de la performance énergétique porté par l'ALEC 07, Rénofuté, complète le dispositif OPAH.

43

103 conseils
6 permanences
34 ménages Berg et Coiron reçus en permanences

107 nouveaux contacts
27 dossiers agréés par l'Anah (17 en 2020)
19 arrêtés portant attribution d'une subvention dans le cadre de l'OPAH soit 12.500 € attribués (14 en 2020)
6 permanences réalisées à France Services avec l'ALEC07
18 dossiers instruits pour l'aide régionale « Bonus Performance Energétique » : 13 500 € mobilisés

Accueil de la petite enfance

- Une porte d'entrée : l'**Espace Info-Familles**
- Une référence : le **guide des modes d'accueil**
- La structuration de l'accueil individuel avec le **Relais assistantes maternelles**
- Un accueil collectif de 24 places avec la **crèche multi-accueil**
- De l'accompagnement à la parentalité avec le **lieu d'accueil enfants-parents « L'Envol »**

La crèche intercommunale

Multi-accueil de 24 places, elle accueille les enfants à la journée ou demi-journée, de 7h30 à 18h30.

En 2021, la crèche a été ouverte 233 jours et a accueilli **68 enfants** différents, ce qui représente 40.922 heures de présence (sachant que la crèche fut fermée pendant 9 jours lors du 3^e confinement au printemps 2021 et n'a accueilli durant cette période que les enfants de parents prioritaires).

La commission d'attribution des places (composée d'élus et agents s'est réunie 4 fois en 2021 et a étudié **46 dossiers** différents.



Le Relais d'Assistants Maternelles

Le RAM a accueilli cette année 18 assistantes maternelles du territoire, ainsi que 45 enfants différents, lors des ateliers d'éveil hebdomadaires.

Après une année 2020 très complexe pour les assistantes maternelles celles-ci ont pu fréquenter à nouveau le RAM normalement et profiter des temps de formation et d'échanges proposés par l'animatrice.

Lors des permanences de l'Espace Infos Familles 68 familles ont été conseillées et orientées pour une recherche de mode de garde ou un accompagnement en tant que parent employeur d'une assistante maternelle.

Le Lieu d'accueil enfants-parents « L'Envol »

Depuis février 2021, un nouvel accueil a ouvert les lundis après-midis de 14h30 à 17h30 afin d'accueillir d'autres familles. Au total, c'est 77 jours d'ouverture en 2021.

26 familles différentes (soit 39 enfants) ont passé la porte pour venir rencontrer d'autres familles et permettre à leurs jeunes enfants de passer du temps ensemble.

Accueil de la petite enfance / Les projets

« Et si on parlait ensemble ? »

Débuté au printemps 2021, ce projet a pour objet de valoriser le développement du langage. Au cours de séances à la bibliothèque autour des contes et des livres, les tout-petits ont été accompagnés dans l'apprentissage du langage, incités à communiquer, à exprimer des émotions, à apprendre à se faire comprendre... Des temps d'échanges avec une orthophoniste ont permis de guider parents et professionnels sur la façon d'accompagner les premiers pas de l'enfant dans le monde des mots. Ce projet sera poursuivi en 2022...



Le partenariat continue avec l'A2J de l'association Le Phare !

Après une fresque réalisée en 2020 pour animer le hall du Lieu d'Accueil de la Petite Enfance, les jeunes de l'A2J (accueil de jour) ont été missionnés pour confectionner une cloison ludique dans une des salles du bâtiment : l'objectif étant de séparer l'espace repas du personnel du reste de la salle et de créer une nouvelle salle de jeux pour le groupe des petits.

Le groupe a été encadré par les éducatrices de la Maison d'accueil Le Phare et accompagné par l'artiste « Les Crayons d'Anaïs » pour cette deuxième belle réalisation.



Résidence de l'association L'art d'en faire

De mars à juin, l'association « L'art d'en faire » a implanté son chapiteau Place des Combettes à Villeneuve-de-Berg, proposant diverses activités et spectacles en direction de tous publics. Si la programmation initiale a été bien perturbée par la crise sanitaire et les mesures associées, les structures Petite Enfance de Berg et Coiron (crèche, RAM, accueils de loisirs) ont pu bénéficier de plusieurs séances d'ateliers d'art circassien, de même que la MECS, le centre socio-culturel et les écoles de Villeneuve-de-Berg.



Accueils de loisirs à Lussas

L'accueil de loisirs intercommunal à Lussas

Les mesures sanitaires dues au contexte de crise Covid-21 ont imposé la fermeture du centre pendant les vacances de printemps. Le reste de l'année (mercredis scolaires, vacances d'hiver, 6 semaines l'été et vacances d'automne), le centre a accueilli 181 enfants différents âgés de 3 à 11 ans dont 91 filles et 90 garçons. Au total, ce sont 125 familles du territoire qui bénéficient de ce service.

Depuis l'automne 2021 la fréquentation du centre les mercredis a fortement augmenté, avec plus de 30 enfants chaque semaine.



Un seul séjour en juillet 2021

La crise sanitaire n'a pas permis encore cette année de pouvoir organiser les 5 séjours traditionnels.

Une semaine de vacances en moyenne montagne a pu néanmoins être proposée aux enfants, au gîte de « La Fage » à Montselgues. 9 filles et 9 garçons âgés de 7 à 11 ans ont pu profiter d'animations en pleine nature et d'une randonnée avec les ânes.



Actions en faveur de la jeunesse

Les chantiers de jeunes majeurs

Après une première expérience en 2020 avec un chantier dans la Vallée de l'Ibie, en partenariat avec le service « Environnement » de la communauté de communes, le service Jeunesse a décidé de développer cette action auprès des jeunes du territoire :



De Janvier à juin puis de novembre décembre à décembre 2021, l'animateur jeunesse a proposé un samedi par mois un chantier bénévole de balisage de sentiers de randonnée.

Une dizaine de jeunes âgés de 18 à 22 ans ont participé à ces journées avec la volonté de mieux découvrir leur territoire de vie et de s'engager.

En août 2021, un chantier international s'est déroulé à Villeneuve-de-Berg dans le cadre du projet de valorisation de la Vallée de l'Ibie, en partenariat avec l'association Jeunesse et Reconstruction. 8 jeunes bénévoles (dont 3 du territoire) ont participé pendant 15 jours au chantier qui consistait à curer une partie d'un canal longeant l'Ibie et à restaurer un mur en pierres sèches.

Des rencontres, un travail et du partage ! Un chantier de jeunes c'est l'occasion de vivre une expérience collective, de rencontrer d'autres jeunes et de (re)découvrir un territoire !



L'espace public numérique

L'Espace Public Numérique propose à tous publics des initiations, individuelles et collectives à l'usage de l'informatique et à internet, pour que chacun puisse apprendre à s'en servir et progresser...

En mai 2021, un nouvel animateur a pris ses fonctions à l'Espace Public Numérique ! Ludovic Merlet accueille les usagers le mardi en journée et le jeudi matin, à raison de 10 heures par semaine.



Jeudi 07 Octobre | 9h00

Nous avons toutes et tous des bonnes résolutions de rentrée ! Pourquoi pas celle de découvrir différents outils numériques ? L'Espace Public Numérique vous propose un atelier de découverte basique du matériel informatique. « Kézako ?! on reprend tout à zéro ! »

Participation 8€ (durée 2h environ)
Inscription obligatoire : 04 75 88 11 27
centromultimedia@bergcoiron.fr
Espace Public Numérique - Centre Multimédia Intercommunal Berg et Coiron
42 rue Nationale-07170 Villeneuve de Berg

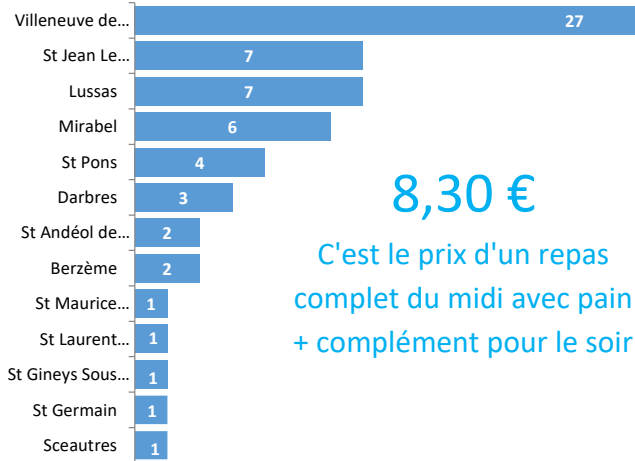


De mai à décembre 2021 : **164** accompagnements individuels (une moyenne de 5 rendez-vous par semaine) ont été réalisés, concernant **45** personnes différentes. Un premier atelier collectif a été organisé en octobre avec 5 participants.



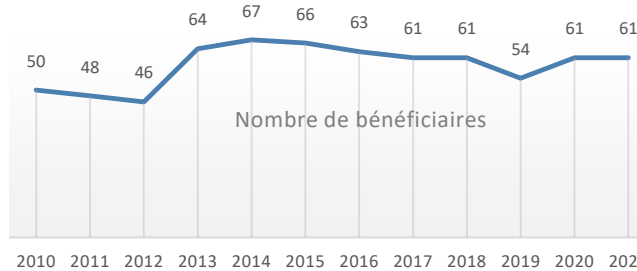
Portage de repas à domicile

61 inscrits en 2021



8,30 €

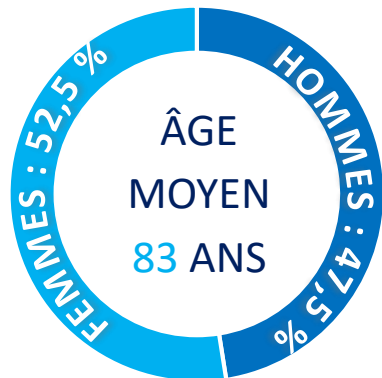
C'est le prix d'un repas complet du midi avec pain + complément pour le soir



33 000
kilomètres parcourus



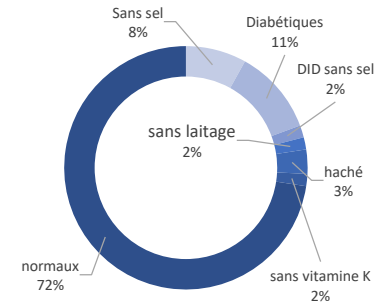
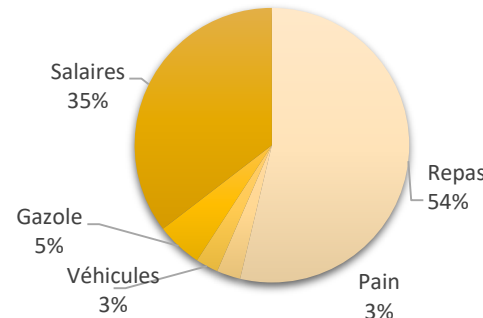
- 8,8 %
par rapport à 2020



Repas préparés par la cuisine de l'Hôpital Claude Dejean de Villeneuve-de-Berg

Recettes : 82 477,51€

Dépenses : 79 810 €



49

Le relais alimentaire

La gestion du relais alimentaire fait partie des missions confiées au Centre socio-culturel La Pinède. Berg & Coiron achemine les denrées de la centrale de la Banque alimentaire Drôme-Ardèche située à Bourg-lès-Valence, le Centre socioculturel assure l'organisation des distributions, un jeudi sur deux (hors vacances scolaires d'été) avec l'aide d'un groupe de bénévoles.

En 2021 :

153 bénéficiaires habitant Berg et Coiron
33 ménages sont des personnes seules
24 familles monoparentales.
21 distributions effectuées dans l'année.

76 hommes

77 femmes

30 enfants de moins de 15 ans

23 jeunes entre 15 et 25 ans

72 adultes entre 25 et 64 ans

La collecte de la Banque Alimentaire en novembre :

Grâce aux dons généreux et à la mobilisation des bénévoles du relais, de la conseillère du centre social et des agents des services techniques intercommunaux, **1.633 kg** de denrées ont été collectés dans les commerces (Intermarché, Netto, Proxi, La Chèvre et le Chou, Chez Tali).



50

L'offre de santé



Depuis 2009, la communauté de communes a compétence en matière d'amélioration de l'offre de soins de santé. Elle a favorisé la création de la Maison de Santé, qui a ouvert ses portes en 2014. Installée dans le bâtiment H de l'hôpital de Villeneuve de Berg, désormais réhabilité, l'équipement permet de répondre aux besoins d'une population croissante. En 2021, elle regroupe 4 médecins généralistes, 2 infirmier(e)s, 1 sage-femme, 1 pédicure-podologue, 2 orthophonistes.

La communauté de communes met à jour et diffuse au moins une fois par an l'annuaire des professionnels de santé de Berg & Coiron.

OFFRE DE SOINS DE SANTÉ EN BERG & COIRON

Médecins généralistes

Dr J. ANNE, route de Landolès 07 29 29 29 11

Médecins de nuit

- Dr GILBERT GUYOT, 113 rue de l'Hôpital 07 29 29 29 01
- Dr CAROLINE THOMAS, 113 rue de l'Hôpital 07 29 29 29 01
- Dr GILBERT GUYOT, 113 rue de l'Hôpital 07 29 29 29 01
- Dr MORIARTY, 113 rue de l'Hôpital 07 29 29 29 01
- Dr VIAL, 30 rue de Landolès 07 29 29 29 01

Pharmacie

Médecins de Berg 04 75 36 83 29

Laboratoire d'analyses

Médecins de Berg 04 75 36 83 29

Cabinets d'infirmiers

Médecins de Berg 07 29 29 29 01

Médecins de nuit

Médecins de Berg 07 29 29 29 01

Kinésithérapeutes Ostéopathes

Médecins de Berg 07 29 29 29 01

Et aussi...

Orthophoniste Médecins de Berg 07 29 29 29 01

Chirurgiens dentistes

Médecins de Berg 04 75 36 83 29

URGENCES

15 SAMU 04 75 36 83 29

17 PROTECTEURS CIVILS 04 75 36 83 29

18 FEU 04 75 36 83 29

112 POLICE 04 75 36 83 29

France Services



France
services

Créé en février 2020, ce service est ouvert du lundi au vendredi, à raison de 24h hebdomadaires.

En 2021 :

- 573 accompagnements en présentiel
- 15,9 rendez-vous par semaine sur toute l'année
- 20,4 rendez-vous par semaine hors confinement

Semaine Nationale France Services « Portes Ouvertes »

Du 11 au 15 octobre 2021,
les usagers ont pu découvrir ce service
grâce à des matinées d'accueil thématiques
et des permanences de partenaires



Les services techniques

En plus de la collecte des ordures ménagères, les services techniques assurent diverses missions qui représentent 20% de leur activité.

Les principales réalisations de 2021 :



Fabrication de portails pour les sentiers de randonnée



Entretien des sentiers de randonnée



Pose de la nouvelle signalétique de randonnée

Et aussi :

- Travaux au LAPE : création d'une barrière pour séparer les espaces de la cour, plantations, protections de la façade bois qui se délite. 455h en 2021, soit +347 par rapport à 2020,
- Vallée de l'Ibie ; débroussaillage, création de sentier, support au sentier jeunes et installation de mobilier
- Installation du Jeu sur l'eau à Saint-Maurice-d'Ibie
- Support au chantier jeunes de Villeneuve-de-Berg (été 2021)
- Mutualisation avec la Commune de Saint-Andéol de Berg (entretien STEP)
- Débroussaillage du terrain du SEBA à Montfleury
- Entretien des espaces verts du Village Doc

Tout au long de l'année, les services techniques assurent l'entretien du parc de véhicules, la logistique pour le compte des services (transport de matériel), etc.

Les supports de communication



Berg & Coiron
communauté de communes

Le Journal

de la communauté de communes Berg et Coiron

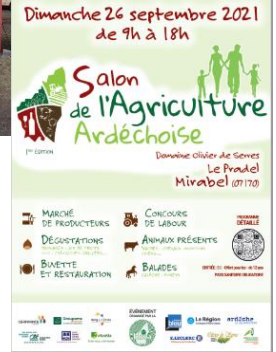


Janvier 2021
Edition du N°18 du Journal de la communauté de communes
4.300 exemplaires distribués en boîtes à lettres et aux partenaires

Le site internet **bergetcoiron.fr** intégralement remanié en 2019 a enregistré **11.108 connexions** en 2021.



Le 26 septembre 2021 Berg & Coiron partenaire du premier Salon de l'Agriculture ardéchoise au Pradel à Mirabel



La page facebook @BergetCoiron est suivie par 1.182 profils (mentions « J'aime ») en 2021.



Un partenariat renouvelé pour la jeunesse et le tourisme

Jeudi 16 décembre, lors de la dernière réunion de la commission jeunesse de la communauté de communes Berg et Coiron de l'année 2020, ont été présentés les projets de la jeunesse pour 2021. Cette séance a permis de donner un aperçu de la situation de la jeunesse dans la communauté de communes Berg et Coiron. Les projets de la jeunesse pour 2021 ont été présentés par les membres de la commission jeunesse de la communauté de communes Berg et Coiron. Les projets de la jeunesse pour 2021 ont été présentés par les membres de la commission jeunesse de la communauté de communes Berg et Coiron.

VILLENEUVE-DE-BERG Dans les locaux de France Services

L'Espac France Services, géré par la communauté de communes Berg et Coiron et financé par l'Etat et ses partenaires, est ouvert aux habitants pour les accompagner dans leurs démarches administratives et de la vie quotidienne: famille, retraite, social, santé, logement, emploi, services de l'Etat. Il accueille également diverses permanences communales de l'Opah, mais aussi en contact-vidéo, Pôle emploi, la CIDEF.

Un budget voté à l'unanimité sans augmentation de la fiscalité

Le conseil municipal de la commune de Ville neuve-de-Berg a voté le budget 2021. Le budget 2021 est voté à l'unanimité sans augmentation de la fiscalité. Le conseil municipal de la commune de Ville neuve-de-Berg a voté le budget 2021. Le budget 2021 est voté à l'unanimité sans augmentation de la fiscalité.

Transition écologique et soutien aux entreprises à l'ordre du jour

Par une convention d'une durée de trois ans Un partenariat avec la Chambre de métiers

La communauté de communes fait le point sur le déploiement de la fibre

Le conseil municipal de la communauté de communes Berg et Coiron a fait le point sur le déploiement de la fibre optique. Le conseil municipal de la communauté de communes Berg et Coiron a fait le point sur le déploiement de la fibre optique.

Une présence régulière dans la presse locale : Le Dauphiné libéré et La Tribune principalement



Les acronymes de ce rapport

ADN	Ardèche Drôme Numérique
ALEC07	Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche
CDC	Communauté de communes
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPTB	Etablissement Public Territorial de Bassin
ETP	Equivalent Temps Plein
FPT	Fonction Publique Territoriale
FTTH	Fiber To The Home - <i>Fibre jusqu'à l'abonné</i>
GEMAPI	GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LAEP	Lieu Accueil Enfants Parents
OPAH	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUI	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PPT	Plan Pastoral Territorial
RAM	Relais Assistantes Maternelles
RH	Ressources Humaines
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDE	Syndicat Départemental des Energies
SDEA	Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement
SEBA	Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche
SEMVA	Syndicat d'Études des Monts et Vallées d'Ardèche
SIDOMSA	Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas
SOLIHA	SOLIdaires pour l'HABitat
SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif
ST	Services Techniques
SYMPAM	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
ZA	Zone d'Activités